

Une formation, un métier

Le concepteur-développeur informatique prend en charge la conception et le développement d'applications informatiques. Il agit avec autonomie et, le cas échéant, avec des responsabilités d'animation et de coordination, dans le cadre de projets visant à automatiser un ou plusieurs processus de l'entreprise. Le but de son projet est de réaliser de nouvelles applications ou la maintenance évolutive d'applications existantes.

BAC +3
titre certifié
niveau II

Objectifs professionnels

Développer des composants d'interface

- . Maquetter une application
- . Développer une interface utilisateur
- . Développer des composants d'accès aux données
- . Développer des pages web en lien avec une base de données

Développer la persistance des données

- . Concevoir et mettre en place une base de données
- . Développer des composants dans le langage d'une base de données
- . Utiliser l'anglais dans son activité professionnelle en informatique

Développer une application n-tiers

- . Concevoir une application
- . Collaborer à la gestion d'un projet informatique
- . Développer des composants métier
- . Construire une application organisée en couches
- . Développer une application de mobilité numérique
- . Préparer et exécuter les plans de tests et le déploiement d'une application

Débouchés

- . Développeur informatique
- . Développeur en nouvelles technologies
- . Développeur d'applications mobiles
- . Développeur web
- . Analyste programmeur
- . Informaticien d'application
- . Informaticien de développement
- . Concepteur d'applications
- . Concepteur développeur

Validation

DOUBLE VALIDATION

- . Un titre professionnel certifié niveau II (BAC +3) « Concepteur(trice) développeur(se) informatique », délivré par le ministère du travail, titre inscrit au RNCP
- . Un certificat de compétences CTI Formation remis en fin de parcours

RENTRÉES PERMANENTES !

CANDIDATURE

1. Pré-inscription :

De janvier à décembre sur www.instic.fr

2. Entretien individuel de motivation :

Il vise à cerner la motivation et à valider les pré-requis pour la formation choisie et pour l'alternance.

3. Pour les candidats au contrat de professionnalisation :

Le candidat, admissible après l'entretien de motivation, doit signer un contrat de professionnalisation s'il a choisi de suivre la formation en alternance.

PUBLIC

- . Etudiant(e)s de niveau ou titulaire d'un BAC +2 dans le domaine informatique avec de bonnes bases en développement informatique.
- . Salariés d'entreprise justifiant d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum.

3 mois
en
initial

12 mois
en
alternance

Concepteur développeur informatique

Programme de formation

formation:
13 semaines

Développer une application web

- . HTML / CSS
- . JavaScript / JQuery
- . XML / Ajax
- . PHP perfectionnement

Concevoir et mettre en place une base de données

- . Merise / MySQL

Langages d'interrogation de base de données

- . SQL / PL (Oracle)

Concevoir et mettre en place une application orientée objet

- . UML
- . Java

Développer une application en environnement internet / intranet avec JavaEE

- . JEE

Développer une application de mobilité numérique

- . Android

Management de projet

- . Gestion de projet (Agile, scrum)
- . Déploiement d'applications

Modules transverses

- . Projet
- . Communication
- . Anglais / E-learning

Organisation et statut durant la formation

En alternance

- . 3 semaines en entreprise, 1 semaine en formation
- . Les périodes en entreprise et à l'école se succèdent pour constituer des phases pédagogiques
- . L'alternant a le statut de salarié de l'entreprise avec un contrat de travail

En initial

- . 13 semaines de formation, 2 mois de stage en entreprise optionnels
- . Accessible aux demandeurs d'emploi, étudiants
- . Finançable dans le cadre du CPF, CIF, CSP...

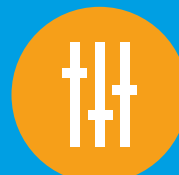
Le contrat de professionnalisation

Avantages du contrat avec INSTIC

- . Les frais de formation sont pris en charge par l'entreprise avec le concours de l'OPCA
- . INSTIC assure la mise en place du contrat avec l'entreprise
- . INSTIC organise et gère le montage administratif du dossier
- . INSTIC réalise un suivi pédagogique



Suivi individualisé:
classe de 12 élèves
maximum.



Possibilité de
personnalisation du
parcours.



Matériel informatique
et support mis à
disposition des élèves.